



Postulat : un billet de bus pour tous les Lausannois à 3,70, c'est possible !

Aujourd'hui, les habitants des zones foraines payent des billets de bus plus chers que les autres Lausannois. Le présent postulat vise à rétablir l'égalité de traitement et propose une solution simple et efficace pour que tous les Lausannois bénéficient d'un billet de bus à 3,70 francs.

Rappel des réponses à deux interpellations

En effet, pour revenir brièvement sur deux interpellations sur ce sujet, il a été demandé à la municipalité ce qui pouvait être mis en place pour pallier cette inégalité imposée par les règles de Mobilis sur le prix des billets. Pour rappel, le prix d'un billet de bus dans les zones 11 et 12 est de 3,70 alors qu'il faut déboursier 1,90 de plus, soit 5,60 pour ceux qui habitent en zone 18. Malheureusement, aucune esquisse de solution n'a été avancée sur ce sujet par la municipalité, mais uniquement nous rappeler les règles de la communauté tarifaire qui est appliquée uniformément sur tout le territoire cantonal.

Développement

Cependant, dans la mesure où l'application mobile FAIRTIQ est largement utilisée par nos concitoyens pour l'achat de billet de bus notamment et que la commune envoie chaque année un courrier nominatif à tous les résidents des zones foraines pour proposer des réductions pour l'achat d'un abonnement annuel, la solution suivante est proposée. Après informations prises directement auprès de la société FAIRTIQ, il a été confirmé la possibilité de développer un ajout à cette application. C'est-à-dire, qu'un nouveau module permettrait de rentrer un code unique ou de scanner un QR code unique préalablement reçu par courrier postal de la part de la commune. Ce courrier, habituellement déjà envoyé par la ville, indiquerait la marche à suivre pour bénéficier, grâce à cette application mobile, d'un prix de 3,70 au lieu de 5,60. Par ailleurs, la société FAIRTIQ peut savoir exactement qui a activé cette nouvelle option et bien entendu comptabiliser chaque billet qui bénéficierait de ce juste escompte de 1,90 par billet. Autrement dit, grâce au GPS utilisé par cette application, il n'y a aucun moyen de se tromper sur un billet acheté depuis les zones foraines ou allant vers celles-ci par rapport à une course effectuée dans les zones tarifaires 11 et 12 à 3,70. De plus, FAIRTIQ pourra envoyer à la commune des factures de toutes les réductions utilisées par les habitants des zones foraines uniquement. Ainsi, la municipalité peut prendre à sa charge la différence de 1,90 par billet et inciter tous ses concitoyens à privilégier les transports en commun au lieu du transport individuel.

En bref, la question n'est plus de savoir si sur ce point nous pouvons traiter sur un pied d'égalité tous les Lausannois, mais de savoir si la municipalité va prendre à sa charge cette différence de prix et ainsi abolir cette inégalité géographique.

Conclusion

Pour toutes ces raisons, ce postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de mettre en place cette technologie pour les habitants des zones foraines et prendre à sa charge la différence de prix qui en résulte.

Nicola Di Giulio
Conseiller Communal (PLC)

Lausanne, le 24 février 2020